

Réunion en présentiel au siège social de la L.F.N.A

Présents : MM. CHEVALIER - BOUARD – FRIQUET

Excusés : MM. AIT OURAB – JOURDA - MANNEVAL - PARIZON - SAKHO

Assiste : MM. VALLET (Directeur du Pôle Compétitions, Licences et Terrains)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros.

1- Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR Masculin – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats N3 – R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).

A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés de plein droit et sans formalité préalable, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.

De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

NATIONAL 3

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

PAGE 2/57

REGIONAL 2

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club du **A.S MERPINS** a désigné M. RIGALLAUD comme éducateur de l'équipe R2.

Ce dernier, n'ayant pas fait accéder l'équipe à ce niveau, ne possède donc aucune dérogation d'encadrement et ne peut satisfaire à l'obligation avec un BMF.

La Commission avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, l'identité d'un nouvel entraîneur titulaire à minima du BEF.**

Par défaut de réponses, une sanction financière de 85€ sera appliquée à compter de cette date et par rencontre en situation irrégulière.

Tous les autres entraîneurs désignés de la poule D sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

Poule G :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 3

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés de la poule A sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

PAGE 3/57

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule G :

Le club de **[l'A.S.F.C. VINDELLE](#)** a désigné M. MORNEY comme entraîneur principal de l'équipe R3.
Une dérogation avait été accordée, en début de saison 2020/2021, pour cet éducateur ne possédant que l'INITIATEUR 1, à l'unique condition de s'inscrire et passer le CFF3 au cours de la saison 2020/2021.

Après vérification, il s'avère qu'aucune formation n'a été effectuée par cet éducateur, ni une preuve d'inscription pour la présente saison.

La Commission décide donc d'appliquer les sanctions prévues à cet effet, à savoir une amende financière de 85€ par match à venir en R3, à compter du 14 Février 2022.

Ces sanctions financières s'arrêteront dès la preuve d'inscription aux Modules du CFF3 apportées par le club concerné.

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule J :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule K :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule L :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

2- Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR Féminin – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs R1 et R2 Féminins et Jeunes puis R1 Foot Diversifié devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours. Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1^{er} Janvier de la saison en cours.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation CFF3 pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme.

Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation. »

REGIONAL 1 FEMININ

Poule PLAY OFF :

Tous les entraîneurs désignés de cette poule sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule PLAY DOWN :

Tous les entraîneurs désignés de cette poule sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2 FEMININ

Poule A :

Tous les entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

3- Etude des Obligations d'Encadrement JEUNES – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs R1 et R2 Féminins et Jeunes puis R1 Foot Diversifié devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours. Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1^{er} Janvier de la saison en cours.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation CFF3 pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme.

Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation. »

U19 REGIONAL 1

Poule A :

Le club de **E.S. BUXEROLLES** a désigné M. GERRAND comme éducateur de l'équipe U19 R1.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son P.V. du 06 Décembre 2021, avait demandé au club d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **I.A.S. CHAMPCEVINEL** a désigné M. DUPUY comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que d'un module SENIOR du CFF3, la Commission, via son P.V. du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à un Module U17/U19 du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 65€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 65€, valable 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ce module manquant.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

PAGE 7/57

Le club de **I.A.S. PUYMOYEN** a désigné M. FIMEYER comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'Initiateur 1, la Commission, via son P.V. du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U18 REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U18 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de l'**A.S. RETHAISE** avait désigné M. CLOT comme éducateur de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

Depuis cette date, apparaît sur la FMI l'entraîneur désigné en R2, titulaire du BEF, mais qui ne peut règlementairement couvrir deux équipes soumises à obligation.

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club du **G.J. LAC 16** a désigné M. MOREAU comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède aucun diplôme, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de l'**E.F. VAL DE VIENNE** a désigné M. CAILLE comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club du **C.M.O. BASSENS** a désigné M. VIMONT comme éducateur de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS** a désigné M. BLANCHOT comme éducateur de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **G.J. RIVE DROITE F.C.** a désigné M. JAY comme éducateur de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **l'U.S.J. ST AUGUSTIN BORDEAUX** a désigné M. MAUMONT comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

PAGE 10/57

Poule D :

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U17 REGIONAL 1

Poule A :

Le club du **S.O. CHATELLERAULT** a désigné M. CHARRIER comme éducateur de l'équipe U17 R1.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **U.A. NIORT ST FLORENT** a désigné M. BRETAUDEAU comme entraîneur principal de l'équipe U17 R1.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que d'un module U17/U19 du CFF3, la Commission, via son P.V. du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à un Module SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 65€ correspondant aux frais pédagogiques du Module SENIOR du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 65€, valable 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ce module manquant.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U17 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de **E.F.C. D.B.2.S.** a désigné M. PERCHE comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **R.C. PARTHENAY VIENNAY** a désigné M. PIN comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club du **G.J. ENTENTE DES VERGERS** a désigné M. COUDERT comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U15 du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **G.J. M.B.C.R.** a désigné M. MERON comme éducateur de l'équipe U17 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **C.A. RILHAC RANCON** a désigné M. RUCHAUD comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club du **S.A.G. CESTAS** a désigné M. FAUCHE comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède aucun diplôme, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club du **F.C. LANGONNAIS** a désigné M. BUIN comme entraîneur principal de l'équipe U17 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U13 du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 1

Poule A :

Le club du **ROYAN VAUX A.F.C** a désigné M. FORGET comme entraîneur principal de l'équipe U16 R1. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de **CAP AUNIS A.S.P.T.T** a désigné M. MARTINEAU comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club de **PRIGONRIEUX F.C.** a désigné M. BLANCHET comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que d'un module U17/U19 du CFF3, la Commission, via son P.V. du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à un Module SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 65€ correspondant aux frais pédagogiques du Module SENIOR du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 65€, valable 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ce module manquant.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **l'E.S. USSEL** a désigné M. GONCALVES comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U13 du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club du **F.C. BOULIACAISE** a désigné M. ARDURAT comme éducateur de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **LA BREDE F.C.** a désigné M. BAZIZ comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les Modules du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **G.J. RIVE DROITE F.C.** a désigné M. CIBIEL comme éducateur de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF3 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club de **l'ARIN LUZIEN** a désigné M. CALAVIA comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U15 du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U17 et U19 du CFF3 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club du **F.C. LESCARIEN** avait désigné M. URRUTY comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U13 du CFF2, la Commission via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U17/U19 et SENIOR du CFF3 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.**

Depuis cette date, apparaît sur la FMI un nouvel entraîneur M. LAGARDERE, titulaire des modules du CFF3, mais qui n'est pas certifié.

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U15 REGIONAL 1

Poule A :

Le club de **CHAURAY F.C.** a désigné M. BERTHEUX comme entraîneur principal de l'équipe U15 R1. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club de l'**E.S. GUERETOISE** a désigné M. DEVAUTOUR comme éducateur de l'équipe U15 R1. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF2 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **ENT. NEUVIC ST LEON** a désigné M. FAVEREAU comme entraîneur principal de l'équipe U15 R1. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le CFF3, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club du **G.J. BOE AGEN F.C.** n'a désigné aucun entraîneur principal pour l'équipe U15 R1. la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, la désignation de cet éducateur titulaire à minima du CFF2.**

Considérant la désignation de M. BENLLOCH, titulaire du CFF2, mais sans licence EDUCATEUR FEDERAL, **la Commission décide de placer le G.J. BOE AGEN F.C. en conformité à la seule condition d'enregistrer une licence EDUCATEUR FEDERAL dans les plus brefs délais.**

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U15 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de **ROCHEFORT F.C.** a désigné M. LARGE comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **G.J. SUD SAINTONGE** a désigné M. GERON comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **G.J. VAL DE VONNE** a désigné M. MOTILLON comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède aucun diplôme, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club du **R.C. BORDEAUX METROPOLE** a désigné M. FREDERICKSON comme éducateur de l'équipe U15 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF2 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **LA ROCHE RIVIERES F.C** a désigné M. DESVAUX comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que l'INITIATEUR 1, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **PRIGONRIEUX F.C.** a désigné M. BOURG comme éducateur de l'équipe U15 R2. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF2 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée. En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club de **BORN F.C ENT.** a désigné M. ERRAIS comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le CFF3, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Le club de **G.J. LES RIVES D'OLT F.C.** a désigné M. BERNARD comme entraîneur principal de l'équipe U15 R2.

Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède aucun diplôme, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux deux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut de justificatif à ce jour, une sanction financière de 130€ correspondant aux frais pédagogiques du Module U13 et U15 du CFF2 est donc appliquée. En contrepartie, deux bons de formation d'une valeur de 65€ chacun, valables 1 an, sera adressé au club concerné pour inscrire son entraîneur à ces deux modules manquants.

Considérant aussi la nécessité d'une certification, **une sanction financière de 50€ correspondant aux frais de certification est donc appliquée.** En contrepartie, un bon de formation de 50€ valable un an sera adressé à l'éducateur pour passer cette certification.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U14 REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés de la poule A sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés de la poule B sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U14 REGIONAL 2

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés de la poule A sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés de la poule B sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club du **C.M.O. BASSENS** a désigné M. STEINMETZ comme entraîneur principal de l'équipe U14 LIGUE. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que le Module U15 du CFF2, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription au Modules U13 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut, une sanction financière correspondant au montant (2000€) figurant sur le P.V. du Comité de Direction de Ligue du 06 Juillet 2021 sera appliquée à l'issue de la dernière journée du championnat.

Elle incite donc vivement le club concerné à inscrire l'éducateur désigné à un module U13 du CFF2 et ensuite la certification correspondante.

Le club de **COCARDE ST LAURENT ET BENON** a désigné M. THIBAUT comme entraîneur principal de l'équipe U14 LIGUE. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède aucun diplôme, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription aux Modules U13 et U15 du CFF2 ou désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.**

A défaut, une sanction financière correspondant au montant (2000€) figurant sur le P.V. du Comité de Direction de Ligue du 06 Juillet 2021 sera appliquée à l'issue de la dernière journée du championnat.

Elle incite donc vivement le club concerné à inscrire l'éducateur désigné aux modules U13 et U15 du CFF2 et ensuite la certification correspondante, ou désigner un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimal requis et qui sera présent sur toutes les FMI.

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club de **I.A.S.U. ST JEAN BORDEAUX** a désigné M. CANTON comme éducateur de l'équipe U14 LIGUE. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF2 sans avoir obtenu la certification, la Commission, via son PV du 06 Décembre 2021, avait demandé au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), **avant le 03 Janvier 2022, une preuve d'inscription à une certification CFF2.**

A défaut, une sanction financière correspondant au montant (2000€) figurant sur le P.V. du Comité de Direction de Ligue du 06 Juillet 2021 sera appliquée à l'issue de la dernière journée du championnat.

Elle incite donc vivement le club concerné à inscrire l'éducateur désigné à une certification du CFF2.

Le club de **TALENCE F.C.** a désigné M. TAVARES FERREIRA comme éducateur de l'équipe U14 LIGUE. Considérant qu'à l'heure actuelle, il ne possède que les modules du CFF2 sans avoir obtenu la certification, la Commission demande au club concerné d'adresser, à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) **une preuve d'inscription à une certification CFF2.**

**A défaut, une sanction financière correspondant au montant (2000€) figurant sur le P.V. du Comité de Direction de Ligue du 06 Juillet 2021 sera appliquée à l'issue de la dernière journée du championnat.
Elle incite donc vivement le club concerné à inscrire l'éducateur désigné à une certification du CFF2.**

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Tous les entraîneurs de la poule E désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

4- Etude des dossiers Equivalence BEF

Dossier 1 : THIBURCE Damien – F.C. BOUTONNAIS

La Commission Régionale donne un avis défavorable à la demande d'équivalence BEF de M. THIBURCE, ce dernier ne remplissant pas les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Technique Régionale.

En effet, l'historique des licences ne montre aucun enregistrement TECHNIQUE REGIONALE, mais simplement des licences DIRIGEANT.

Prochaine réunion sur convocation,

Gérard CHEVALIER,
Président de la C.R. Statut des Educateurs,

Vincent VALLET,
Secrétaire de séance,

Procès-Verbal validé le 02 Mars 2022 par Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Secrétaire Générale de la LFNA

C.R. STATUT DES EDUCATEURS REUNION DU LUNDI 14 FEVRIER 2022

PAGE 25/57

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C. 2	1129326528	PAULET Jacky	BEF	CDI	
514 648	BUXEROLLES E.S.	1129324902	BALMER Manuel	BEF	CDI	
515 733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	1102433001	BIGER Ronan	BEF	CDI	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1110736554	FONTAINE Fabrice	DES	CDI	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	430654175	COUSSEAU Olivier	BEF	CDI	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1129325601	ABREU Alberto	BEF	CDI	
525 269	F.C. CHAURAY	2543516041	GAUVIN Anthony	BE 2	CDI	
542 564	E.S. GUERETOISE	1010884462	DAVAILLON Luc	DES	CDI	
520 162	O.L. NIORT ST LIGAIRE	1172421929	BANGOURA Ousmane	BEF	CDI	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2543001176	DELENNE Jeremie	BEF	CDI	
548 907	ROYAN VAUX ATLANTIQUE	2210631955	LAIDET Pascal	BEF	CDD	
520 177	C.S. FEYTIAT	170008357	ROUSSY Stéphane	BE 2	CDI	
553 111	STADE POITEVIN F.C. 2	170008296	PENOTY Geoffray	BE 2	CDI	
507 008	THOUARS FOOT 79	2007121180	MAURICE Corentin	BEF	CDI	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1199240657	MOREAUX David	BEF	CDI	
SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C. 2	300619257	TARRIT Bruno	BEF	CDD	Joueur sous contrat fédéral
507 200	E.S. BOULAZAC	350510816	KESEROVIC Dragan	BEF	CDI	
506 980	BRIVE E.S.A.	1172410704	KOUCHA Bachir	BE 2	CDI	
553 257	F.C. ESTUAIRE HAUTE GIRONDE	2328099448	ALIMA Kévin	BEF	CDI	
509 585	J.A. ISLE	1109309429	GOUX Nicolas	BEF	CDI	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	380529878	AZAHAF Yassine	DES	CDI	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	320532009	ESOR Marvin	BEF	CDI	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390520479	BEKA Roland	BEF	CDI	
509 442	LORMONT U.S.	310605552	AMAR BAHIDA Mohammed	BEF	CDI	
500 440	VILLENAVE JEUNESSE	310606818	NAVARRO Cédric	DES	CDI	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1020584260	LABBE Michaël	BEF	CDI	
513 424	U.S. MUSSIDAN	300012981	QUESNEL Yannick	BEF	CDI	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C. 2	2543627932	DUMAIS Yohann	BEF	CDI	
552 085	TRELISSAC F.C. 2	170002630	SLIJEPCEVIC Zivko	DES	CDI	

SENIORS REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
501 681	PAU F.C. 2	110052184	TASSALI Kamal	DES	CDD	
525 223	BLANQUEFORTAISE E.S.	170002493	RAOUL Jean François	BE 2	CDI	
500 021	STADE BORDELAIS 2	329215920	LOPEZ Leonardo	BEF	CDI	
525 228	S.A.G. CESTAS	339233645	ACHERITEGUY Sylvain	BEF	CDI	
505 814	LA BREDE F.C.	329221274	BONNAVE Damien	BEF	CDI	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	310854315	BOUTET Cédric	BEF	CDI	
505 608	ARIN LUZIEN	319217545	MILHERES Julien	BEF	CDI	
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	300904166	LOUMANDET BAMBOU Bernard	CFF3	BENEVOLE	Formation BEF
535 772	ST PAUL SPORT	129968758	BLANCHARD Yannick	DES	CDI	
534 716	HIRIBURUKU AINHARA	339231347	BAFCOP Emmanuel	DES	CDI	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	329213285	VERGES Antoine	BEF	CDI	
560 218	F.C. MASCARET	1361100053	DAGUET Jean Baptiste	CFF3	BENEVOLE	Formation BEF
530 332	F.C. LESCARIEN	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	CDD	
518 856	F.C. MARMANDE	320531634	LE BOUC Jérôme	BEF	CDI	

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme		Observations
515 100	A.S. AIFRES	1129328449	SERVANT Alain	BEF		
520 480	E.S. BEAUMONT ST CYR	1062110555	PERRIN David	BEF		
525 269	F.C. CHAURAY 2	1132430328	GALATEAU Guillaume	BEF		
524 586	ETOILE MARITIME F.C.	210410174	TJOCK Jean	BEF		
523 946	EVEIL LE TALLUD	1110334526	BAUDRY Sébastien	BEF		
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	1110337178	MANCINI Laurent	BEF		
507 422	S.A. MONCOUTANT	1142410059	TURPEAU Anatole	BEF		
506 963	C.S. NAINTRE	1132422639	BAILLY Guillaume	BEF		
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAI	1101118754	SOUCHARD Philippe	BEF		
511 566	PERIGNY F.C.	1102434727	LECLERE Damien	BEF		
510 978	A.S. RETHAISE	1110641897	AUBOYER Stephane	BEF		
530 866	U.S. ST SAUVEUR 79	810621835	DRUJON Damien	DES		

SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1100398067	MALMANCHE Francois	BEF	
507 029	U.S. CHAUVIGNY 2	1100930272	GATEFAIT Romuald	BEF	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1122473429	LEROY Thierry	BEF	
522 163	LIMOGES LANDOUGE	1152417807	BOURRET Jérémy	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1109313345	JACQUEMAIN Julien	BEF	
507 002	L.L. LIGUGE	170002121	CHARRIER Jean Luc	BE 2	
521 755	A.M.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	1109313844	MOREAU Matthieu	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
590 252	A.S. NONTRON ST PARDOUX	339237908	VALADIE Gilles	BE 2	
581 749	CHARENTE LIMOUSINE F.C.	1931018875	GUETATFA Ammar	BEF	
526 779	RUFFEC STADE	1109307836	LEQUILLEUX Johann	BEF	
517 135	J.S. SIREUIL	1109307964	BENSLIMANE Abdelhady	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
507 255	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN	182412263	CHAMPAUX Mickael	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
546 431	U.S.E. COUZEIX CHAPTELAT	1132427454	DESIR Nicolas	BEF	
521 180	U.S. DONZENAC	2809212080	DEYZAC Laurent	BEF	
542 347	AVENIR GOUZON	590000221	MOREAU Damien	BEF	
509 585	J.A. ISLE 2	2488317518	RUFFE David	BEF	
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	1101560497	DALBY Patrick	BEF	
527 359	LIMOGES FRANCO PORTUGAIS	1110332912	BAYLE David	BEF	
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1129347081	OUKATTOU Youssef	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL	1122470627	IHRAB Mohammed Amine	BEF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310241263	HOLOD Cyril	BEF	
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1122472739	SARRE Thomas	BEF	
590 172	F.C. THENON LIMEYRAT	300530718	ALLOSSE Sébastien	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1100648510	MACHADO Philippe	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	ANGOULEME LEROY C.S.	1100395733	LAVARAGUE Eric	BEF	
545 618	U.S. BERGERAC LA CATTE	2543164190	BENFARHONE Jawad	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL 2	1129322040	LASVERGNAS Bruno	BEF	
507 272	A.S. COZES	2300510010	KOUROGHLI Jamel	BEF	
507 098	JARNAC SPORTS	1109314181	GRELIER Pierrick	BEF	
500 451	MATHA AVENIR	1129326529	PERRIN Gérrd	BEF	
514 415	A.S. MERPINS	1152416192	RIGALLAUD Romain	BMF	
521 899	F.C. PESSAC ALOUETTE	738340391	RIBAUT Nicolas	BE 2	
550 807	ROCHFORT F.C.	1129322991	MIKELBRENCIS Martial	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1152418171	MARCHESSON Fabien	BEF	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	310855930	SAUBUSSE Olivier	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 553	CONFLUENT FOOT 47	1132428254	COUGNON Stephane	BEF	
544 160	UNION ST BRUNO	319222605	BRUNET Vincent	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
525 228	S.A.G. CESTAS 2	329217615	OLIVEIRA Tiago	BEF	
505 598	BORDEAUX COQS ROUGES	1826528710	EYQUEM Sebastien	BEF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE	319208673	PIRS Kévin	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 2	300761192	DUPAS Cedric	BEF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	339236801	DUCHENE Olivier	BEF	
582 232	F.C. MEDOC COTE D'ARGENT	820010594	LASLANDES Lilian	BEF	
580 630	F.C.G ST EMILIONNAIS	390302379	BRINDOR Alain	BEF	
505 722	ST MEDARDAIS STADE	339236900	MARQUEZANNE Laurent	BEF	
501 540	C.A STE HELENE	339254132	LASSARTE David	BEF	
548 772	F.C. VALLEE DU LOT	330512309	LEFLOCH Jean Luc	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	S.F.C. ANDERNOS	2358056285	TOUNKARA Bandiougou	BEF	Equivalence obtenue le 06/12/2021
505 552	E.S. AUDENGE	350524974	CAPDEVILLE Jerome	BEF	
500 110	C.A. BEGLAIS	339235301	DESTANG Emmanuel	BEF	
505 689	J.A. BIARRITZ	360513434	ETCHEMENDY Philippe	BEF	
522 239	ENT. BOE BON ENCONTRE	170008172	JOURDAN Alexis	BEF	
580 598	F.C. BASSIN ARCACHON 2	319209235	MESPLE Gauthier	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C. 2	390518078	MAULUN Germain	BEF	
563 803	F. C DES GRAVES	340524654	NAVARRI Sebastien	BEF	
581 325	S.C.S. F.C.	339231584	DESQUEYROUX Pierre	BEF	
580 608	F.C. TALENCE	310529672	OTTA Cyriaque	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE 2	1119309112	VIDES Pedro	BEF	
505 589	STADE YGOSSAIS	339235933	PORTRON Ludovic	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE G - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS 2	300529468	CAZENAVE Maxime	BEF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS 2	300011482	ESTELLET Ludovic	BEF	
514 041	CROISES DE BAYONNE	319209484	MERCADIER Bruno	BEF	
505 723	ELAN BOUCALAIS	319210663	LEFEBVRE Gregory	BE2	
505 739	J.A. DAX	310516017	LEE Mickael	BEF	
531 681	DOAZIT F.C.	300314863	DUBROCA Jean Pierre	BEF	
544 734	LANGON F.C.	801812006	LIVRAMENTO Raphael	BE 2	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET 2	329227763	DUC Jerome	BEF	
500 097	STADE MONTOIS 2	310854040	LOUSTALOT Maxime	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN	339246642	VILLALON Christophe	BEF	
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	329200648	FANLO Mathieu	BEF	
528 537	A.L. POEY DE LESCAR	390513471	SECUNDINO Rudy	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe en R2

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE A					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	E.S. BUXEROLLES 2	1129341708	FAURE Maxence	BEF	
506 935	C.O. CERIZAY	2543665682	BROSSEAU Florian	BEF	
547 106	E.S. ST CERBOUILLE	1182422350	TOCREAU Matthieu	BMF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT 2	1172416463	DELINEAU Teddy	BMF	
590 241	F.C. PAYS DE L'OUIN	1129323665	DENIAU Jérémie	Modules CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe - Certification en cours Mai 2022
506 983	C.A. NEUVILLE 2	1110642431	MARCELIN Alain	BMF	
514 249	J.S. NIEUL L'ESPOIR	2545878569	BEGAY Guillaume	BEF	
545 731	E.S. AUBINRORTHAIS	1109303154	MORIN Sebastien	BEF	
563 838	F.C. NORD 17	170001345	MEUNIER Serge	BE 2	
581 270	U.S. ST VARENT PIERREGEAY	1132419324	MEDERIC Simon	CFF3	Formation BMF en 3 ans
520 570	TERVES ESPERANCE	1101560424	BALY Francis	BMF	
507 008	THOUARS FOOT 79 2	160000343	OLIVEIRA DOS SANTOS Eduardo	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE B					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
527 576	S.L. ANTRAN	1129321455	FROUX Gérard	BEF	
546 422	E.S. CELLES VERRINES	1112446463	HINSCHBERGER Bastien	BEF	
527 361	A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT	1190361286	DA SILVA Luis	BEF	
522 182	F.C. FONTAINE LE COMTE	1109311209	FAVRELIERE Guillaume	BEF	
507 002	L.L. LIGUGE 2	1110642258	BOUFFEY Jerome	BEF	
590 217	A.S. PAYS MELLOIS	170002538	GUERIT Eric	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON 2	1152421269	MERLET Thomas	BMF	
523 094	E.S. NOUAILLE	170000407	FELDEN Alain	BE 2	
514 247	E.S. ST BENOIT	1129336394	RUIZ Gregory	BMF	
581 234	U.S. PAYS MAIXENTAIS	1129317874	GUERINEAU Ludovic	BEF	
523 943	U.S. VICQ SUR GARTEMPE	1122472112	VILLERET DE LA MOTTE Antonin	BE 1	Équivalence BEF à proposer
520 360	VOUILLE STADE 79	1129319855	DE SOUSA Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE C					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 188	ALLIANCE FOOT 3B	339232350	MODESTE Olivier	BEF	
541 452	A.S. CABARIOTAISE	1119311299	CHARRIER Alexandre	BMF	
581 833	E.F.C. DB2S	1129337141	GIRARD Elie	BMF	Formation BEF
553 245	E.S. LA ROCHELLE 2	1129348375	DAGNAUD David	BMF	
554 150	ANCIENS LALEU LA PALLICE	1112451664	REPENTIN Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1100930651	PITEAU Loic	BEF	
512 082	U.S. MARENNES	1172414220	RICHARD Vincent	BEF	
525 006	A.S.M. NIEUL SUR MER	430654814	PAGEAUD Yves	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT 2	1112455139	MAINGOT Nicolas	BMF	
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE 2	1190374230	PARISY Fabrice	BMF	
507 850	ST PALAIS SPORT FOOT	2544313916	GAVAUD Stephane	BEF	
552 100	OLERON F.C.	1192414628	CHAUVIN Clement	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE D					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
519 918	F.C. ARGENTACOIS	1129327208	DELMAS Eric	BEF	
517 422	A.S. BEYNAT	1129339994	SANTOS DE ALMEIDA Carlos	BMF	
524 725	E.S. BRIVE PORTUGAIS	1129326359	HADDOU Lakhdar	BEF	
531 736	A.S.P.O. BRIVE	2543700495	EL AZ El Housseine	BEF	
521 937	A.S. CHAMBERTOISE	FORFAIT GENERAL			
522 242	A.S. LIMOGES ROUSSILLON	2320420024	MONSOREAU Samuel	BMF	
526 158	E.S. NONARDAISE	538216444	BAUDOT Jonathan	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL 2	1109306647	FARHAT NASFI Naoufel	BEF	
550 818	F.C. SARLAT MARCILLAC	2543314076	BELFOUL Imad	BE 2	
517 419	A.S. ST LEONARD DE NOBLAT	1110341202	ALLOUIS Fabrice	BEF	
513 951	S.S. STE FEREOLE	1100386621	BLATT Daniel	BMF	
520 964	S.C. VERNEUIL SUR VIENNE	1100781318	DUBREIL Laurent	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE E					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE 2	1100398067	MALMANCHE Francois	BEF	
545 740	E.F. AUBUSSONNAIS	1129334205	RICHIN Julien	BEF	
580 850	BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES	1110345442	TRICARD Claude	BMF	
545 032	U.S. BESSINES MORTEROLLES	2528718727	FORVEILLE Emmanuel	BEF	
507 048	C.S. BOUSSAC	1110332517	GARDES Gilles	BEF	
512 162	A.S. CHATEAUNEUF NEUVIC	170002588	ELAZ Abdelaziz	BE 2	
513 245	U.S. FELLETIN	1100647477	BOURDIAUX Olivier	BEF	
520 177	C.S. FEYTIAT 2	1110332703	DANDRIEUX Didier	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE 2	1020665587	BOURDEAU Thomas	Aucun	Formation BMF CENTRE VAL DE LOIRE
580 780	LIMOGES VIGENAL F.C.	1129343630	AZOUZ Mourad	BEF	
518 561	C.A. MEYMACOIS	1190363029	VIALLE Jean Francois	BEF	
527 459	A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS	1112448824	EL GANFOUD Abdelkrim	CFF3	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE F					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
50 680	E.S.A. BRIVE 2	1152423586	BROSSARD Jérémy	BEF	
560 527	PERIGORD CENTRE F.C.	310856669	CORREIA MONTEIRO Fabrice	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
563 725	LA ROCHE RIVIERES F.C.	310516460	BILLAUD Anthony	BEF	
582 233	LIMENS J.S.A.	310516745	KERKRI Rachid	BEF	
521 936	PAYS DE MAREUIL F.C.	339231017	EUSTACHE Christophe	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
517 134	ROULLET F.C.	1109301224	LE PAPE Nicolas	BMF	
500 089	O.F.C. RUELLE	1110332448	BEAUSSANT Christophe	BEF	
523 322	A.S. ST JUNIEN	1109312942	BLANCHARD Julien	BMF	
531 523	A.S. ST PANTALEON 2	1110735460	GENTILHOMME Christophe	CFF2	Formation BMF
507 025	LA THIBERIEENNE	174100008	CHARRIERAS David	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C. 3	2543743466	BILADIETA DJETABA Haringa	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE 2	1182420151	MOREIRA Cedric	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE G					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
511 449	U.S. CENON	2545432032	MAKHOUKHI Sidi Mohamed	BEF	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE 2	310607083	FERRET Pierre	BEF	
505 674	BORDEAUX CHANTECLERC	380512674	TCHAPMI WANDA Philippe	BEF	
560 500	F.C. ALLIANCE DU MORON	1122459351	CHATARD Sebastien	BEF	
514 428	E.S. CHAMPNIERS	1110342914	SOUMAGNE Christian	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 805	F.C. JONZAC ST GERMAIN	1109307356	GARDEY Nicolas	BMF	
506 940	C.O. LA COURONNE	1172422772	EL MADI Abdel Rafour	BEF	
518 038	A.S. TAILLANAISE	350513950	CAMILLERI Gregory	BEF	
525 270	A.S. PUYMOYEN	1129325112	FERRAND David	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
517 978	C.A. RIBERACOIS	370521404	JOURDAIN Gael	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
509 184	A.S. SOYAUX	1110644542	PINTO François	BEF	
528 905	A.S.F.C. VINDELLE	2543637785	MORNEY Thierry	I1	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3 - Absence CFF3

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE H					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
553 792	COTEAUX LIBOURNAIS	390518078	MAULUN Germain	BEF	
519 360	O. BISCARROSSE	329212981	DUVAL ARNOULD Thomas	BEF	
505 572	R.C. BORDEAUX METROPOLE	2546810990	TRAN VAN KIEN Stephane	BMF	
500 343	S.C. CADAUJAC	360514111	DUBUC Ludovic	BMF	Formation BEF
552 034	F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC	329208956	HADJADJ Jeremy	BEF	
509 442	U.S. LORMONT 2	339236901	MARTINEZ Christophe	BEF	
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	2368030087	OLIMPA Kevin	CFF3	Formation BEF
505 679	S.A. MERIGNACAI 2	2546460753	DIAGNE El Hadji	CFF3	Formation BMF
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 3	339233280	COURATIN Geraud	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
527 927	S.A. ST SEVER	2330023302	LEGRAND Cédric	MODULES CFF3	Formation BMF sur 3 ans
551 473	F.C. COTEAUX BORDELAIS	350513415	CABRERA Olivier	BEF	
560 218	F.C. MASCARET 2	319221140	MAHAMAT BINDI Ahmat	I2	Formation BEF

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE I					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGEN	1856520010	AUDU Nicolas	BEF	
550 784	E.S. AMBARESIENNE	310519520	KAMADJOU Maxime	BEF	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	329226872	PACHER Manuel	BEF	
505 848	CASTILLONNES CAHUZAC	300903647	CROIZET Cedric	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 080	A.S. GENSAC MONTCARET	339236156	ROUZIER Kévin	BMF	
540 445	A.S. PAYS DU DROPT	2543167977	COMBAUD Clement	BMF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE 2	2543682789	HAUBARD Adrien	BMF	
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	1420308903	VALLADIER Frederic	BE 2	
563 803	F.C. DES GRAVES 2	300621368	DUTREUIL Jean Marie	BEF	
560 162	F.C. PAYS AUROSSAIS	350521456	BENTEJAC Kevin	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS 2	319222616	VILLEGENTE Samuel	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES 2	310115512	SAVATE Eric	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE J					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
510 983	VIOLETTE ATURINE	319212740	PINOT Thierry	BEF	
517 569	A.S. ARTIX	340519041	DEGUILLÉ Gael	BEF	
505 681	BELIN BEUET F.C.	2318043892	BAHOUA Grace	BMF	
505 739	J.A. DAX 2	1720401897	SASSI Claude	Modules CFF3	Formation BMF
552 099	ARTHEZ LACQ AUDEJOS	2229659880	LAUNAY Jerome	BEF	
524 438	LONS F.C.	310244884	CARRERE Eric	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
590 336	F.C. MONTESQUIEU	2411227699	BURANELLO Franck	BMF	
522 899	S.A. MAULEONNAIS	329207461	BAZE Pascal	BEF	
515 831	E.S. MONTOISE	2548293524	DE SA CORREIA Jose	Modules CFF3	Formation BMF en 3 ans
518 160	MORCENX ARENGOSSE	310530453	PECQUET Quentin	BMF	
544 159	LUY DE BEARN F.C.	390521745	LATOUR Jean Noel	BMF	Formation BEF
535 772	ST PAUL SPORT 2	2545364249	CISSE Oumar Deen	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE K					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 811	BAZAS PATRONAGE	330011113	LANDAIS Pierrick	BEF	
513 185	GELOSIENNE VAILLANTE	300542714	BOBES FERNANDEZ Fernand	BMF	
505 774	HAGETMAUTIEN F.C.	340510490	SALVAT Christophe	BMF	
505 876	JURANCONNAISE	339247622	CAZENAVE Dominique	BEF	
505 814	LA BREDE F.C. 2	320544845	LABORIE Romain	BMF	
518 856	MARMANDE F.C. 2	338902698	FAYNEL Guillaume	DES	
524 114	A.S.M.U.R.	339248051	MLAAB Jamal	BEF	
550 698	ESMAN MEILLON	300319820	DUFAU Gilles	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN 2	390302918	CASSUTO Jean Claude	BE 1	
517 632	O. PARDIES	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	
526 282	BLEUETS NOTRE DAME DE PAU	310252120	MONGIE Jeremy	BEF	
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN 2	340523781	ALONSO Laurent	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE L					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
506 296	BIGANOS F.C.	380517605	DUPY Nathan	BMF	
544 832	F.C. LA RIBERE	329206455	CAPDEVIELLE PERE Thierry	BEF	
549 489	F.C. MEDOC OCEAN	339251731	RIVERA Jerome	BEF	
524 058	HASPARREN F.C.	319200635	CAMIADE Sebastien	BEF	
530 682	LABENNE O.S.C.	339248777	SENHAUX Serge	BEF	
505 697	C.S. LANTONNAIS	300316543	FORGIT Alain	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
506 101	ELAN ORTHEZ BEARNAIS 2	339239778	MARTIN Laurent	BEF	
505 712	A.S. PONTOISE	300906910	PERSILLON Arnaud	BEF	
549 706	ST MARTIN SEIGNANX	310249975	LEGAZ Francois Xavier	BEF	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA 2	1886512588	DUTILLIEU Andre	BEF	
533 943	A.S. TARNOS	300903662	SAUT Vincent	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
523 568	USTARITZ LABOURDINS	2545419871	GOURMELON Julien	BEF	

FEMININES REGIONAL 1 PLAY OFF - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	329202937	PIALAT Serge	AS	Formation BMF
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX 2	300010833	DE BLASIIS Jean Yves	BEF	
524 114	MAZERES UZOS RONTIGNON	319219336	SARTHOU Ludovic	BEF	
581 856	F.C. GRADIGNAN	390523345	SOULETIS Audrey	CFF3	Certification CFF3 - Mars 2022
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1119312367	FELIX Tony	CFF3	
560 360	LIMOGES FOOTBALL	1182425493	MAYAUD Grégory	BEF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	350522236	HAJI Rachid	CFF3	
517 415	POITIERS 3 CITES E.S.	1190111285	CORNILLEAU Sophie	CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.	310607039	LACOTTE David	AS	
734 317	A.S.J. SOYAUX CHARENTE 2	2227757780	POUMEROLIE Emmanuel	BEF	

FEMININES REGIONAL 1 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOTBALL	2543856263	GATINAUD Lucas	BMF	
507 145	F.C. BRESSUIRE	1142418938	BODIN Julien	BEF	
560 816	FOOT SUD 17	339249500	METTE Kévin	CFF3	Inscription certification CFF3 - Mai 2022
535 776	C.M.O. BASSENS	2547959308	ADJOU Ibrahim	BMF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1190525078	SERVOUZE Franck	BMF	
505 760	E.S. EYSINAISE	2358044744	MASKOURI Rachid	CFF3	
500 021	STADE BORDELAIS	360528108	HANINI Hassan	BEF	

FEMININES REGIONAL 2 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Initiateur ou Module CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
506 980	E.S.A BRIVE	1142425099	LAURENT Sébastien	CFF3	Formation BMF
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	2339993180	ROESLER Laurent	I2	
542 564	E.S. GUERETOISE	1110643206	COURTY Denis	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1129319770	SARRIEAU Rodolph	BEF	
546 434	F.C.C. ORADOUR SUR VAYRES	1110339651	PAILLOT Nicolas	Module U19 du CFF3	
507 081	C.S. SAINT MICHEL	1162413855	BADILA Lionel	CFF3	
517 415	E.S. POITIERS 3 CITES 2	9602328579	BAHSOUN Hadi	CFF3	
550 807	ROCHEFORT F.C.	1109318879	BOISGROLLIER Aurélien	AS	

FEMININES REGIONAL 2 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2020-2021 (Initiateur ou Module CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGENAIS	2543355160	MERCERON Benjamin	BMF	
501 681	PAU F.C.	339234811	JEANTINES Jean Michel	AS	
523 444	E.S. CANEJAN	1192418138	NADAL Emeline	Modules CFF3	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	2339993180	ROESLER Laurent	I2	
505 760	E.S. EYSINAISE 2	2545580055	TANG MBENG Jean Christian	CFF3	
524 114	A.S.M.U.R. 2	329208252	POEYDOMENGE Laurent	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 2	339252536	RIEGEL Stephane	Modules CFF3	
560 930	GROUPEMENT FEMININ POLE MONTOIS	399050659	AUBERTIN Cedric	I1	
580 608	TALENCE F.C.	301089157	CIRET Josselin	Modules CFF3	

U19 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	2543997053	CALVEZ Sébastien	BEF	
506 935	C.O. CERIZAY	1102442535	COGNY Frederic	BMF	
523 443	E.S. BRUGES	339233953	ZNOUBA Abdessamad	BEF	
514 648	E.S. BUXEROLLES	2544553891	GERRAND Amaury	Modules CFF3	Certification à obtenir
531 969	A.S. CHAMPCEVINEL	390306490	DUPUY Vincent	Module SENIOR	Manque Module U17/U19
553 245	E.S. LA ROCHELLE	2308102215	GIBIER Pierre Alexandre	CFF3	
525 270	A.S. PUYSMOYEN	1129329089	FIMEYER Laurent	I1	
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	1100644062	SIROT Stephane	CFF3	
500 089	O.F.C. DE RUELLE	2210726084	LOUARN Arnaud	CFF3	

U19 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
511 449	U.S. CENON	360522457	GUERRIER Damien	BMF	
525 233	E.S. BLANQUEFORTAISE	380528899	HOUSSINOT Charlie	BMF	
553 792	F.C. COTEAUX LIBOURNAIS	1011154112	BIJOTAT Julien	Aucun	Inscription CFF3 - Juin 2022
521 895	U.S.C. LEOGNAN	300314362	VIGNAUD Mathieu	CFF3	Formation BMF
505 610	LIBOURNE F.C.	360523298	CHERIF Soufiane	BMF	
581 310	G.J. MEDOC ESTUAIRE	2543715796	DIAS Dylan	BMF	Formation BEF
505 679	S.A. MERIGNACAI 2	390518216	RICHON Samuel	CFF3	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	311034314	OBRECHT Christophe	CFF3	
544 160	F.C.S. UNION ST BRUNO	390510039	DO AMARAL Tonny	BMF	

U19 REGIONAL 1 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	LES GENETS D'ANGLET	390512632	BERGER Mikael	BMF	
563 803	F.C. DES GRAVES	390512958	MENDEZ Damien	CFF3	
505 814	LA BREDE F.C.	301086186	LACROIX Benjamin	CFF3	
530 332	F.C. LESCARIEN	329201349	LABAIG Olivier	CFF3	
518 856	MARMANDE F.C. 47	380512107	MOKILI YENGA Basila	AS	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2546153125	ULYSSE Frantz	CFF3	Formation BMF
526 554	F.C. ST VINCENT DE PAUL	311034973	LABAT Benoit	BMF	
500 097	STADE MONTOIS F.C.	339233806	JERPHANION Sylvain	BMF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	370526904	SICARD Julien	AS	

U18 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1122459706	COGNEE Tristan	BMF	
525 269	CHAURAY F.C.	2543167687	BRUN Edgar	BMF	
511 566	PERIGNY F.C.	430624287	GAUDIN Joel	BEF	
560 360	LIMOGES FOOTBALL	1172421179	LUCIANI Necim	BEF	
506 978	CHAMOIS NIORTAIS F.C.	1756222822	AGNEL Johan	BMF	Formation BEF
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1199240657	MOREAUX David	BEF	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	1172418366	MOIGNER LAVENAC Ewald	BEF	
520 569	C.A. RILHAC RANCON	2543279096	CUNHA Quentin	CFF3	
548 907	ROYAN VAUX A.F.C.	1931020041	SAGE Stephane	AS	
507 008	THOUARS FOOT 79	2543782529	PEREIRA Corentin	CFF3	

U18 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	2543359827	COUSTILLAS Baptiste	CFF2	Formation BMF
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	590910484	HUGOT Christophe	BEF	
506 980	E.S.A BRIVE	1966816018	TIBIDI Alexis	BEF	
560 506	G.J. CHAMIERIS SANILHAC COURSAC	2348029108	PIERRE Marc Antoine	BMF	
509 585	J.A. ISLE	1110332553	MAHIEU Stephane	BMF	
505 610	LIBOURNE F.C.	2398031911	LIONET Alexis	BEF	
509 442	U.S. LORMONT	390511375	CARON Yann	BEF	
552 608	G.J. POLE SUD CREUSE	1102445462	FLOQUET Cyrille	I1	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	339247010	DE OLIVEIRA Yohan	BMF	
552 085	TRELISSAC ANTONNE F.C.	320545504	EL KIAF Salah Eddine	CFF3	

U18 REGIONAL 1 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 878	G.J. BOE AGEN F.C.	1806526746	BITRIA Stephane	Modules CFF3	Inscription Certification CFF3 - Février 2022
505 684	AVIRON BAYONNAIS	329215112	PECASTAINGS Christophe	BEF	
549 868	A.V.F. CASSENEUIL PAILLOLES	390526335	BELLI Fouad	CFF3	
525 228	S.A.G. CESTAS	319209550	LECOMTE Jerome	BEF	
505 739	J.A. DAX	339257923	BEGUERY Cedric	Modules CFF3	Formation passée cette saison
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	1100785425	SIVADIER Mathias	Modules CFF3	Formation passée cette saison
505 679	S.A. MERIGNAC	300541581	MICHAUD Kévin	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2319922672	MAURICE BELAY Nicolas	BEF	
501 681	PAU F.C.	311037720	PEREZ SANCHEZ Mathieu	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS	329204966	AADLI Mustapha	BEF	

U18 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 953	G.J. AUNIS AVENIR LALEU	1182418064	CHAILLE Victor	CFF3	
514 648	E.S. BUXEROLLES	1172423460	ZOUGGARI Mohammed	CFF3	
552 505	G.J. VALLEE ET CHAUVIGNY	1162417244	MONFORT Sullivan	CFF3	Formation BMF
507 002	L.L. LIGUGE	2339978941	KUSTER Arnold	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	2544402466	LOPES TENREIRO Dylan	BMF	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	1102433280	DROCHON Jérémy	BEF	
560 852	G.J. PAYS MAULEONNAIS	2544184530	BRETEL Leo	Module U11	Formation BMF
510 978	A.S. RETHAISE	1110641897	AUBOYER Stéphane	BEF	Encadre déjà la R2
500 089	O.F.C. DE RUELLE	1142417182	SABOURAUD Charlie	CFF2	Inscription CFF3 - Avril 2022
526 779	STADE RUFFECOIS	1122468462	TARDIEU Romain	BEF	
513 942	A.S. SAINT YRIEIX	2543308828	PACIEL Frederic	AS	

U18 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 200	E.S. BOULAZAC	1696010816	AUTHIER Florent	AS	
520 177	C.S. FEYTIAT	2543149977	COMMERCON Kevin	Module U19	Inscription Module SENIOR - Mars 2022
560 927	G.J. FOOHISLECOLE	2007126025	AHMED Moussa	CFF3	
560 102	G.J. LAC 16	1110338537	MOREAU Serge	Aucun	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1129327237	TOURTAUD Sebastien	AS	
582 728	U.S. LIMOGES BASTIDE	290318235	GARCIA Anthony	CFF3	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1122470032	ARTEIL Florent	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1110346654	LIPIEC Laurent	CFF3	
519 775	E.S. USSEL	1162412430	GAOUA Patrice	CFF3	
549 980	E.F. VAL DE VIENNE	1172421500	CAILLE Benoît	I1	

U18 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 500	ALLIANCE DU MORON F.C.	2543689569	ROBIN Kevin	Aucun	Inscription CFF3 - Mars 2022
535 776	C.M.O. BASSENS	2543980095	VIMONT Julien	Modules CFF3	Certification à obtenir
500 110	C.A. BEGLAIS	340511883	DISSAKE Georges	BEF	
523 443	E.S. BRUGES	339233200	ARIBI Hacene	BEF	
582 232	F.C. MEDOC ATLANTIQUE	340514586	FETIS Frédéric	BE 2	
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	2543465741	FIAKUNA Abdel Karim	BMF	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	340515639	BLANCHOT Samuel	Modules CFF3	Certification à obtenir
582 708	G.J. RIVE DROITE F.C.	390522467	JAY Anthony	Modules CFF3	Certification à obtenir
549 491	U.S.J. ST AUGUSTIN BORDEAUX	339234542	BEDOULLAT Michael	Modules CFF3	Certification à obtenir
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	1455310311	DIABATE Lassina	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	310252825	NOSALYK Stephane	BMF	

U18 REGIONAL 2 poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	2368023178	HOUEVILLE Thierry	AS	
505 689	J.A. BIARRITZ	2320427212	BOUCHER Frederick	CFF3	Formation BMF
560 915	G.J. CONFLUENT ALBRET 47	399051104	BASSENE Souleymane	Aucun	Inscription CFF3 - Décembre 2021
563 803	F.C. DES GRAVES	310518718	SESE Nicolas	BMF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	170000423	FONTENAY Gerard	BE 2	
530 332	LESCARIEN F.C.	339235792	TARDAN Max	AS	
526 282	PAU BLEUETS	329204874	EL JAOUHARI Mounir	AS	
581 325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS	300619916	NADAL Philippe	CFF3	Formation BMF
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	300759256	VALLEE Boris	AS	
505 644	J.S. TEICHOISE	2545097026	AKYAL Benaissa	Modules CFF3	Certification en cours - Avril 2022

U17 REGIONAL 1 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	C.S. LEROY ANGOULEME	1122460350	BORDERIE Laurent	I1	Inscription CFF3 - Avril 2022
507 145	BRESSUIRE F.C.	2544583957	AIRAULT Jules	CFF2	Formation BMF
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1129340683	CHARRIER Yohann	Modules CFF3	Certification à obtenir
525 269	CHAURAY F.C.	2543540143	MAINARD Maxence	CFF3	
581 428	GATI FOOT	1142428220	PIED Flavien	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1109304383	SOTTEAU Vincent	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1192424249	BRETAUDEAU Guillaume	Module U19	
511 566	PERIGNY F.C.	2547900777	SECK Amadou Lamine	Aucun	Inscription CFF3 - Décembre 2021
553 111	STADE POITEVIN F.C.	410747491	MINGAM Thomas	BMF	Formation BEF
552 605	E.S. SAINTES FOOT	1100930534	MECHAIN Jerome	CFF3	

U17 REGIONAL 1 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	2543833992	TEREYGEOL Mathieu	Modules CFF3	Inscription certification CFF3 - Juin 2022
550 784	E.S. AMBARESIENNE	320535528	VAZ GONCALVES Filipe	Modules CFF3	Inscription certification CFF3 - Février 2022
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	300532505	BRUGEAUD Yoann	BMF	Formation BEF
507 200	E.S. BOULAZAC	310526964	BLANC Hervé	Modules CFF3	Inscription certification CFF3 - Avril 2022
506 980	E.S.A. BRIVE	1726237740	LAHAYE Remy	BMF	
505 610	LIBOURNE F.C.	430630888	CHEMIN Matthieu	BEF	
560 360	LIMOGES FOOTBALL	1110335646	SEIGNARBIEUX Daniel	BEF	
509 442	U.S. LORMONT	339237692	HABOUCHI Lahouari	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C.	340526520	AZIZOU Karim	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1162412615	POUMIER Jerome	CFF3	

U17 REGIONAL 1 Poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 684	AVIRON BAYONNAIS	2545987159	BOEDEC Alan	BMF	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	2544242368	SEGUI URRUELA MURGUI Romain	BMF	
505 739	J.A. DAX	319210227	FIALON Jonathan	Aucun	Inscription CFF3 - Novembre 2021
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX 2	2297719959	LACOMBE Romain	DES	
518 856	MARMANDE F.C. 47	2547596622	COUTINHO Jorge	BMF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	339241530	LOUAFI Kamel	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS 2	329208592	BRANCHER Bruno	Modules CFF3	Inscription Certification - Juin 2022
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	170002168	DENION Jean Marc	BE 2	
505 679	S.A. MERIGNAC 2	1344010438	DELBEKE Anthony	AS	
500 021	STADE BORDELAIS	329227015	YAHYAOUI Anis	BMF	Formation BEF
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	360516285	GOURGUES Irvin	BEF	

U17 REGIONAL 2 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 787	F.C. BOUTONNAIS ENT.	2543639294	RIGOULAY Luca	BMF	
560 923	G.J. CERIZAY INTERBOCAGE	2543665682	BROSSEAU Florian	BEF	
581 833	E.F.C. D.B.2.S.	1110333902	PERCHE David	Modules CFF2	
507 002	L.L. LIGUGE ENT.	1110343730	POUPARD Stephane	Module SENIOR	Inscription Module U17/U19 - Avril 2022
500 451	AVENIR DE MATHA	2543463533	PROUX Alban	BMF	
506 983	C.A. NEUVILLE	2543981772	KHIAR Idriss	Module U17/U19	Inscription Module SENIOR - Février 2022
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	1129326340	PIN Anthony	I2	
525 277	A.S. DES COURONNERIES POITIERS	2547630407	KINANGA DIAVITA Micaela	CFF3	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2544584575	MATHE Alexis	CFF3	
507 008	THOUARS FOOT 79	2543363100	ROY Arthur	BMF	

U17 REGIONAL 2 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 506	G.J. CHAMIERIS SANIHAC COURSAC	380516229	GERVAIS Jean Christophe	Modules U15	Inscription CFF3
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	1142419079	MOREAU Romain	CFF3	Formation BMF
534 037	COSNAC F.C.	1100781534	BOUROTTE Christophe	Module U15	Inscription CFF3 - Mai 2022
553 654	G.J. ENTENTE DES VERGERS	1132412647	COUDERT Matthieu	Module U15	
520 177	C.S. FEYTIAT	1129322413	FRACHET Olivier	I1	Inscription CFF3 - Mai 2022
581 781	GROUPEMENT DE JEUNES M.B.C.R	1100383637	MERON Christian	Modules CFF3	Certification à obtenir
552 608	G.J. POLE SUD CREUSE	1132425541	MALTERRE Romain	BMF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	2543509451	EL MAHJOUBI Abdelilah	CFF3	
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1180017373	RUCHAUD Jacques	I1	
521 318	S.C. SARDENTAIS ENT.	2544467547	GENTY Quentin	Modules CFF3	Inscription certification en cours

U17 REGIONAL 2 Poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	339237066	ROBINET Eric	BMF	
525 226	A.S.U. ST JEAN BORDEAUX	2543117621	BERTRAND Alexandre	Modules CFF2	Inscription CFF3 en cours - Mars 2022
505 837	A.G.J.A. CAUDERAN	2328132514	AMRAM Marc	BEF	
525 228	S.A.G. CESTAS	311040040	FAUCHE Michael	Aucun	
553 792	F.C. COTEAUX LIBOURNAIS	1152422618	MARJALT Kevin	BEF	
553 257	F.C. ESTUAIRE HAUTE GIRONDE	2543289431	JOUSSEAUME Olivier	BMF	
563 803	F.C. DES GRAVES	2543090007	TARTAS Jeremie	BMF	Formation BEF
560 917	G.J. LES RIVES D'OLT F.C.	2546531455	BERNARD Emilie	CFF3	Formation BMF
550 807	ROCHEFORT F.C.	1172415664	SCHREIBER Gwenael	CFF1	Inscription CFF3 en cours - Mai 2022
505 581	F.C. SAINT ANDRE DE CUBZAC	300905406	FARDEAU Olivier	Modules CFF2	Inscription CFF3 en cours - Mars 2022

U17 REGIONAL 2 Poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite un AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	LES GENETS D'ANGLET	2547673482	CERTIER Nicolas	BMF	
519 360	O. BISCARROSSE	2543781716	LANDAIS Thibault	BMF	
560 878	G.J. BOE AGEN F.C.	300537772	NICOLAS Pierre	Modules CFF3	Inscription certification CFF3 - Février 2022
524 058	HASPARREN F.C.	339240133	MEY Jonathan	BEF	
530 682	LABENNE O.S.C.	2543688456	PETIT Yannis	BMF	
544 734	F.C. DU LANGONNAIS	2547303773	BUIN Stéphane	Module U13	
524 114	A.S.M.U.R.	1162413327	LANNES Laurent	CFF3	
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	FORFAIT GENERAL			
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	2543280567	DELHOSTE Hugo	BMF	
551 098	SUD GIRONDE ENT.	390519008	DULUC Alexis	CFF3	

U16 REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	2543641358	TRICOIRE Alexandre	BMF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1122463908	BONNEAU Clement	CFF3	Formation BMF
525 269	CHAURAY F.C.	2545072013	SAVIN Bartolome	CFF3	Formation BMF
542 564	E.S. GUERETOISE	1152415359	CAPPELLETTO Loic	BEF	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1142412840	LASSALE Philippe	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	2543729025	COLLE Clement	BMF	
511 566	PERIGNY F.C.	2543119382	BRUN Julien	Aucun	Formation BMF
553 111	STADE POITEVIN F.C.	2543388819	AUZANNET Corentin	BMF	Formation BEF
548 907	ROYAN VAUX A.F.C.	1100392233	FORGET Denis	I2	
507 850	SAINT PALAIS SPORT	1129326049	CALDERON Diego	BEF	

U16 REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	319219738	ORENGA Michael	CFF3	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	1129326326	NOIRAUD Eric	BEF	
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	339255939	FAURE Vincent	BEF	
560 506	G.J. CHAMIERIS SANILHAC COURSAC	301086071	HANISCH Michael	Aucun	Inscription CFF3 - Février 2022
505 610	LIBOURNE F.C.	2544376230	FARRUDJA Glenn	BMF	
560 360	LIMOGES F.C.	1102433973	BONNEAU Frederic	CFF3	
581 310	G.J. MEDOC ESTUAIRE	2544582162	POLLAERT Jordan	BMF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2543026355	HERBERT Sam	BEF	
531 523	A.S. SAINT PANTALEON	1100645038	LECURAS Ludovic	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C.	300618944	VENOU Frédéric	DES	

U16 REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	LES GENETS D'ANGLET	1119315361	GAZEAU Dimitri	BEF	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	1856516345	LE MOEL Marc	BEF	
500 110	C.A. BEGLAIS	310243416	GARDERE Marc	BEF	
544 734	F.C. DU LANGONNAIS	340524664	MORSLI Gaetan	BMF	Formation BEF
518 856	MARMANDE F.C. 47	319209287	FLORES COUDERC Nicolas	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	310531330	SERRA Lucas	BEF	
501 681	PAU F.C.	390515786	CAZENAVE Romain	Modules CFF3	Formation BMF
535 772	SAINT PAUL SPORT	3106075671	DE SA Mario	Modules CFF3	Inscription Certification CFF3 - Février 2022
500 021	STADE BORDELAIS	339233966	MARCHET Christophe	BEF	
500 097	STADE MONTOIS	390520519	BIREBENT Benjamin	BEF	

U16 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T	1142415593	MARTINEAU David	I2	
515 733	A.S. ECHIRE ST GELAIS	9602227644	GOURLAOUEN Bernard	Aucun	Inscription CFF3 - Bretagne
581 428	GATI FOOT	2543390797	MARSAULT Cindie	BMF	
507 002	L.L. LIGUGE	2543412183	ALLAIS Mehdy	Modules CFF2	Formation BMF
560 919	G.J. LINARS FLEAC NERSAC	1100785340	NANGLARD Ludovic	BEF	
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	2558636073	REYMANN Michael	CFF3	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1122459054	ROBREAU Margaux	BMF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	430610894	MARCELLIER Nicolas	CFF2	Inscription CFF3 - Mai 2022
500 089	O.F.C. DE RUELLE	1756230539	EL YOUSFI Merzouk	Modules CFF2	Inscription CFF3 - Avril 2022
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	2320205317	JAMMET Dominique	BEF	
507 008	THOUARS FOOT 79	1122462568	GUILLOTEAU Maxence	CFF2	Formation BMF

U16 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	C.S. LEROY ANGOULEME	1110642878	DUROSIER Dimitri	Modules CFF2	Inscription CFF3 - Avril 2022
506 980	E.S.A. BRIVE	1122463389	BAGILET Ludovic	Module U19	Inscription Module SENIOR - Février 2022
560 916	G.J. CHARENTE LIMOUSINE	1190524167	LALIEVE Stephane	BEF	
563 725	LA ROCHE RIVIERES F.C.	1162416789	BALUTEAU Geoffrey	BMF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	2318076604	CHEVALIER Yannick	BMF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	320541971	BLANCHET Romain	Module U19	
520 169	C.A. RILHAC RANCON	2543392057	MUNOZ RUIZ Nicolas	Modules CFF3	Inscription Certification CFF3 - Juin 2022
560 928	G.J. SARLAT MONTIGNAC	350522562	BENCHENA Toufik	AS	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	2544271598	NGOMA Francois	AS	
519 775	E.S. USSEL	2546826147	GONCALVES Laurent	Module U13	

U16 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535 776	C.M.O. BASSENS	2544422400	LEGER Antoine	CFF3	Formation BMF
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	300218148	LAFARGUE Christian	I2	Inscription CFF3 - Juin 2022
525 226	A.S.U. ST JEAN BORDEAUX	2543075905	HARZALLAH Nassim	Modules CFF3	Formation BMF
505 597	F.C. BOULIACAISE	310608766	ARDURAT Xavier	Modules CFF3	Certification à obtenir
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	2543703073	YONNET Maxime	BMF	
505 814	LA BREDE F.C.	340518076	BAZIZ Christopher	Modules CFF2	
509 442	U.S. LORMONT	329202909	IDRISSI Driss	BEF	
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	2543495718	BAPPEL Alexandre	BMF	
582 708	G.J. RIVE DROITE F.C.	2543573608	CIBIEL Jean Charles	Modules CFF3	Certification à obtenir
505 581	F.C. SAINT ANDRE DE CUBZAC	240322085	LENTZ Jeremy	Modules CFF3	Certification en cours
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	319207600	FEUILLERAT Loic	BEF	

U16 REGIONAL 2 poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 608	ARIN LUZIEN	339231304	CALAVIA Stephane	Module U15	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	1122469027	BILLAUD Maxime	BMF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	2544425917	RODRIGO Arnaud	CFF1	Formation BMF
560 878	G.J. BOE AGEN F.C.	340521118	CIZAIRE Tony	BMF	
505 723	ELAN BOUCALAIS	339234801	DAYDE Christophe	CFF2	Inscription CFF3 - Décembre 2021
525 228	S.A.G. CESTAS	2543889433	CALLEJA Theo	BMF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	2543899564	HOSTE Timothee	BMF	Formation BEF
530 332	F.C. LESCARIEN	2543260780	LAGARDERE Didier	Modules CFF3	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	300313563	CANTON Gilbert	AS	
560 792	F.C. PORTE D'AQUITAINE 47	380527083	N'DIAYE Nabioul Issa	Modules CFF3	Certification à obtenir

U15 REGIONAL 1 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	2543754356	GODET Charles	BMF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1122466098	CHALMEL Antoine	BEF	
525 269	CHAURAY F.C.	1142412773	BERTHEUX Arnaud	I1	
581 833	E.F.C. D.B.2.S.	1122464318	BROCHARD Allan	CFF2	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1129319588	GODIN Olivier	CFF2	Formation BMF
507 002	L.L. LIGUGE	1122466135	FRERET Aurelien	CFF2	
506 978	CHAMOIS NIORTAIS F.C.	4314352	GONZALEZ Arnaud	BEF	
511 566	PERIGNY F.C.	1119309027	HERVE Jean Michel	I2	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	2543867164	DELARUE Clifford	BMF	
507 008	THOUARS FOOT 79	1122463687	PUAUD Corentin	CFF2	Formation BMF

U15 REGIONAL 1 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	1101118049	BAIOLA Jeremy	BMF	
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	360517906	ELOMARI Abdelhak	Modules CFF2	Certification en cours
531 736	A.S.P.O. BRIVE	1129329375	CLAUZEL Sandrine	Modules CFF2	Certification en cours
506 980	E.S.A. BRIVE	1122468039	BRAMAT Antonin	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1100645619	DEVAUTOUR Nicolas	Modules CFF2	Certification à obtenir
509 585	J.A. ISLE	1786215399	HEYRAUD Antoine	CFF2	
505 610	LIBOURNE F.C.	319216629	BOUBET Julien	BMF	
560 360	LIMOGES FOOTBALL	2488317197	RIVAT Davy	BMF	
542 329	ENT. NEUVIC ST LEON	311035488	FAVEREAU Cedric	CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.	319201466	REYNET Paul	BEF	

U15 REGIONAL 1 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 042	BORDEAUX ETUDIANTS CLUB	9602227452	EL WARARI Azzouz	Modules CFF2	Formation BMF
505 837	A.G.J.A CAUDERAN	2338144222	MOUNOURY Nathan	BMF	
511 449	U.S. CENON	2543972322	YCARD Erwann	CFF2	
525 228	S.A.G. CESTAS	340523439	BARRON Fabien	BEF	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	2544105917	HUBERT Clement	Modules CFF2	Formation BMF
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX	301086474	TANGUY Emmanuel	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1152418171	MARCHESSON Fabien	BEF	
505 581	F.C. SAINT ANDRE DE CUBZAC	339249745	DE OLIVEIRA Jose	I2	
500 021	STADE BORDELAIS	300758909	ARRECHEA Patrick	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	2547044282	DAHMOUNI Samia	BMF	

U15 REGIONAL 1 - POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	320541893	DUBOSCQ Theo	BEF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	339244002	ESSABAR Mouhssine	AS	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	2543661768	OSPITAL Damien	CFF2	Formation BMF
560 878	G.J. BOE AGEN F.C.	310525534	BENLLOCH Anthony	CFF2	
505 739	J.A. DAX	339244105	GARCIA Guillaume	Modules CFF2	
544 734	F.C. DU LANGONNAIS	310247164	CARRENO Serge	BE 1	
518 856	MARMANDE 47 F.C.	2544454130	CATHALOT Matteo	Modules CFF3	Formation BMF
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	329224782	LE GUEN Morgan	BMF	Formation BEF
500 097	STADE MONTOIS	2543999239	BOURDIEU Julien	BMF	Formation BEF
501 618	PAU F.C.	300528192	ETIENNE Paul	BMF	Formation BEF

U15 REGIONAL 2 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
582 161	G.J. 3 VALLEES	1129323034	GABILLAT Sebastien	BE 1	
514 648	E.S. BUXEROLLES	2545442946	MEHL Gauthier	Modules CFF2	Formation BMF
560 923	G.J. CERIZAY INTERBOCAGE	2543699700	POINCET Arthur	BMF	
514 428	E.S. CHAMPNIERS	2543199521	POT Corentin	CFF2	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	2543653686	CHARGE Hugo	CFF2	Formation BMF
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	1192414702	AUBREE Jonathan	BMF	
550 807	ROCHEFORT F.C.	1109305797	LARGE Victorien	I1	
554 243	G.J. SUD SAINTONGE	1129322275	GERON Bruno	I1	
551 060	G.J. VAL DE VONNE	2544402049	MOTILLON Thomas Pierre	Aucun	

U15 REGIONAL 2 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	310249439	HILLION Gilles	I2	
505 572	R.C. BORDEAUX METROPOLE	370516261	FREDERICKSON Eric	Modules CFF2	Certification à obtenir
500 045	C.M. FLOIRAC	339252258	BAGAYOKO Ichiaka	Modules CFF2	Inscription certification CFF2 - Mai 2022
563 725	LA ROCHE RIVIERES F.C.	1101116605	DESVAUX Christophe	I1	
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	2543753823	OUAHBI Yassir	CFF2	Formation BMF
509 442	U.S. LORMONT	2739116060	SANTENAC Dany	Modules CFF1	Formation BMF
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310605292	BOURG Christophe	Modules CFF2	Certification à obtenir
500 089	O.F.C. DE RUELLE	1172417578	BENMOSTEFA Mehdi	I1	Inscription CFF2 - Avril 2022
522 853	E.S. USSAC	1105217515	FOURCHES Jonathan	Modules CFF2	Formation BMF

U15 REGIONAL 2 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	S.F.C. ANDERNOS ENT.	2543731293	DANIEL Enzo	BMF	
505 608	ARIN LUZIEN	339236292	ZOLEZZI Jean Pierre	Module U15	Inscription Module U13
505 689	J.A. BIARRITZ	2500706111	DUBOIS Stephane	BMF	
546 487	BORN F.C. ENT.	350513915	ERRAIS Jaouad	CFF3	
560 917	G.J. LES RIVES D'OLT F.C.	2543642230	BERNARD Fabien	Aucun	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390510240	PEREIRA DA CUNHA DUA Remi	Modules CFF2	Formation BMF
581 325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F.C.	300542882	ROUALT Robin	BMF	

U14 REGIONAL 1 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	2543061590	LERAY Leo	BMF	Formation BEF
506 978	CHAMOIS NIORTAIS F.C.	1111421608	POIRALT Jean-Luc	BEF	
511 566	PERIGNY F.C.	1100781594	GLEMAIN Denis	BEF	
580 939	U.A. COGNAC FOOT	2543863736	AUBERT Benjamin	CFF2	
520 177	C.S. FEYTIAT	1102443153	BOURDON Romain	BMF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1182423999	VIOLEAU Ludovic	BEF	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	1132422751	CARVILLE Emmanuel	Modules CFF2	Formation BMF
560 360	LIMOGES FOOTBALL	2368058922	ALMA Ronald	BMF	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	1129334612	ADAM Nicolas	BMF	Formation BEF
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1129348375	DAGNAUD David	BMF	Formation BEF

U14 REGIONAL 1 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	580911879	MAQUIN Richard	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS	2543614513	ROBERT Jeremie	CFF2	Formation BMF
550 999	PESSAC F.C.	2729115513	PAJANIANDY ALBERT Miles	BMF	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	2543786225	TALEB Wallid	Modules CFF2	Inscription certification CFF2 - Avril 2022
511 449	U.S. CENON	2543106009	SOPENA Lucien	BMF	
506 980	E.S.A. BRIVE	1110500425	LECANTE Denis	I2	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	2543158908	MARTIN Luca	BMF	
505 610	LIBOURNE F.C.	2543239619	MBOMO Christophe	I2	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	1495320321	DAVID Florian	BMF	
531 523	A.S. SAINT PANTALEON	2543758152	PEREIRA BERNARDO Alexys	BMF	Formation BEF

U14 REGIONAL 1 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 856	MARMANDE F.C. 47	350527267	BUYOYO Guylain	I2	
524 058	HASPARREN F.C.	320541338	FERREIRA Paul	BEF	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	319214364	GRUEL Fabien	BMF	
501 681	PAU F.C.	2544202969	BURQUIER Jeremie	CFF2	
500 211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX	339252363	PIGOUT Benoit	BEF	
505 701	S.F.C. ANDERNOS SPORT	319210662	DUPART David	BMF	
544 734	F.C. DU LANGONNAIS	2544278734	LECONTE Arnaud	CFF2	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2543117531	GUILLOT Remi	BEF	
500 097	STADE MONTOIS	2543101002	GRATECAP Florent	BMF	Formation BEF
505 684	AVIRON BAYONNAIS	339246451	ESPAGNET Baptiste	BMF	

U14 REGIONAL 2 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 923	G.J. CERIZAY INTERBOCAGE	1182421227	BOSELIN Gregory	Aucun	Inscription Modules CFF2 - Février 2022
525 269	CHAURAY F.C.	1129334449	LHULLIER Denis	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1109308045	SAVATIER Julien	CFF2	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	2543644947	LARGEAU Tom	CFF2	Formation BMF
525 277	A.S.A. COURONNERIES POITIERS	2547631587	CODO Ariel	Modules CFF2	Inscription certification CFF2
550 807	ROCHFORT F.C.	2544094038	ROBIN Sylvain	CFF2	
507 008	THOUARS FOOT 79	1122461464	BOUVIER Leo	BMF	
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1162417820	REMINIAC Yohan	CFF2	Formation BMF
581 833	E.F.C. D.B.2.5	1101117441	MAUGIS Gregory	BEF	

U14 REGIONAL 2 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	C.S. LEROY ANGOULEME	1109314865	LAFURIE Damien	BEF	
500 089	O.F.C. DE RUELE	1109311326	LAMBERT Emmanuel	BEF	
552 085	TREISSAC ANTONNE F.C.	310516845	HAMMOUTI Assan	Modules CFF2	Certification en cours
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	2543769274	CAYLA Bastien	CFF2	
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1102436627	DEBLOOS Quentin	Modules CFF2	Inscription certification CFF2 - Juin 2022
560 506	G.J. CHAMIERES SANILHAC COURSAC	2545944144	MBARGA Franck Loic	BMF	
509 585	J.A. ISLE	1111421675	MUNOZ Roger	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE	2543521407	SAMMARTANO Jordan	BMF	
560 990	G.J. BESSINES AVENIR NORD FOOT 87	1000642909	MARGOT David	Module U15	Inscription Module U13 - Avril 2022
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL F.C.	2546050713	BENATMANE Ibrahim	Aucun	Inscription CFF2 - Décembre 2021

U14 REGIONAL 2 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	310858079	FARAIRE Cedric	CFF2	Formation BMF
581 310	G.J. MEDOC ESTUAIRE	2543956463	RITTIMANN Robert	CFF2	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	339233988	COMBERTON Kevin	Modules CFF2	Inscription certification CFF2 - Avril 2022
505 760	E.S. EYSINAISE	310856393	CAUBIT Michael	BE 1	
582 232	F.C. MEDOC ATLANTIQUE	300762926	CAUHAPE David	I2	
505 555	COCARDE ST LAURENT PAUILLAC	319216517	THIBAUT Sebastien	Aucun diplôme	
535 776	C.M.O. BASSENS	2388012869	STEINMETZ Pierre	Module U15	
505 644	J.S. TEICHOISE	2543050028	ARRANGA Cedric	Modules CFF2	Inscription certification CFF2 - Avril 2022
525 228	S.A.G. CESTAS	390515634	HODOUL Marvin	BEF	

U14 REGIONAL 2 - POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 878	G.J. BOE AGEN F.C.	2338136124	SMOLARCZYK Kevin	BEF	
509 442	U.S. LORMONT	320543663	YOUSFI Mourad	BEF	
582 708	G.J. RIVE DROITE F.C.	310252433	LAROCHE Philippe	I2	
548 772	F.C. VALLEE DU LOT	339234257	CECOT Nicolas	CFF2	
523 443	E.S. BRUGES	339233200	ARIBI Hacene	BEF	
505 837	A.G.J.A. CAUDERAN	310516183	DAOUDOU Mathieu	CFF2	
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	2543741332	MAUGUIN Jeremy	BMF	
580 608	TALENCE F.C.	9602927966	TAVARES FERREIRA Evandro Do Amoral	Modules CFF2	Certification à obtenir
525 226	A.S.U. ST JEAN BORDEAUX	2543311997	CANTON Didier	Modules CFF2	Certification à obtenir

U14 REGIONAL 2 - POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	339231223	ROUDAUT Yoan	BMF	
505 814	LA BREDE F.C.	2543731970	CONTE Maxime	BMF	
505 788	LES GENETS D'ANGLET	2543710424	GABASTON Romain	Module U13	Formation BMF
505 608	ARIN LUZIEN	2544977286	EZPONDA Christophe	CFF2	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	2538647154	ECHEVESTE Camille	BMF	Formation BEF
505 739	J.A. DAX	2543792703	LAULOM Vincent	CFF2	
581 325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F.C.	820660649	THEVENIAU Yohan	BMF	
535 772	SAINT PAUL SPORT	2546431247	DEMOULIN Paul	Module U7	Formation BMF
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	2545450233	FONTENAY Celine	BEF	